

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2

ANNÉE OLYMPIQUE



2

4





Mesdames, Messieurs,

Chaque année, la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) publie son Rapport d'Activité annuel qui retrace l'ensemble de ses actions.

L'année 2024 a été particulièrement marquée par le passage de la Flamme olympique dans l'Aisne et plus spécialement à Villers-Cotterêts, la 4^e édition du forum enfance jeunesse et les actions intercommunales en matière de santé.

Sachez qu'élus et agents sont engagés au service des habitants et entreprises du territoire et œuvrent tous les jours dans les différents domaines de compétences qui leur sont attribués.

En parcourant ces pages, vous retrouverez la synthèse du travail accompli.

Bonne lecture !

Alexandre de Montesquiou

Maire de Montgobert
Président de la Communauté
de Communes Retz-en-Valois

SOMMAIRE

3 Présentation de la collectivité

6 Finances

- > Finances de la Communauté de Communes
- > Subventions
- > Principales dépenses de fonctionnement et d'investissement
- > Résultats de l'exercice des budgets annexes 2024

10 Services administratifs

- > Ressources humaines
- > Marchés publics
- > Service juridique
- > Service communication

13 Transport

14 Aménagement du territoire

- > Urbanisme
- > Habitat
- > Système d'information géographique (SIG)

16 Développement économique

18 Tourisme

20 Équipements et actions culturelles et sportifs

- > École de Musique Intercommunale (EMI) et actions culturelles
- > Interventions musicales en milieu scolaire
- > Interventions sportives en milieu scolaire
- > Piscine intercommunale
- > Les manifestations sportives

24 Enfance-Jeunesse

- > Service Enfance - Jeunesse
- > Relais Petite Enfance

26 Social

- > Chantiers d'insertion

27 Santé

- > Les Maisons de Santé

28 Services à la population

30 Services techniques

- > Assainissement collectif
- > Assainissement non collectif (ANC)
- > GEMAPI
- > Eau potable
- > Gestion des déchets
- > Voirie
- > Voie verte
- > Natura 2000

Le rapport d'activité Retz-en-Valois est une publication de la Communauté de Communes

Directeur de la publication :
Alexandre de Montesquiou

Rédaction en chef :
Service communication

Conception, réalisation et impression :

 DonCameleon.fr

 IMPRIM'VERT®

 PEFC

Photographies :

En couverture : Nicolas Fleury, Champion du Monde de VTT Trial, lors de son show proposé par la CCRV au Festival de la Flamme le 17 juillet 2024
© Droits réservés : Communauté de Communes sauf autres mentions et reprises d'affiches
© Adobe Stock

N° ISSN : 2679-5213 (imprimé)

N° ISSN : 2777-4767 (en ligne)

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RETZ-EN-VALOIS

La Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) a la chance de bénéficier d'un territoire historique et de richesses naturelles. Le ru de Retz y prend sa source et la traverse, tandis que la forêt du même nom offre un écrin de verdure à ses habitants ; Le terme « Valois » y a été accolé faisant ainsi référence à l'ancien duché de Valois, dont la CCRV occupe aujourd'hui la partie axonaise.

Véritable pôle intermédiaire entre Soissons, Crépy-en-Valois et Château-Thierry, la Communauté de Communes Retz-en-Valois répond aux différents enjeux que sont l'aménagement du territoire, le développement économique, la protection de l'environnement, le maintien du cadre de vie et des services à la population.

LA CCRV AU 1^{ER} JANVIER 2024 :



54
communes



28 978
habitants



100
agents impliqués
sur 10 sites



537
km²



10 vice-présidents
10 membres de bureau
82 conseillers communautaires



■ Territoire de la CCRV
■ Forêt Domaniale de Retz
— Cours d'eau
— Routes Nationales
— Routes Départementales
- - - Voies ferrées

Une localisation proche des grands pôles



35 min.

Roissy-Charles de Gaulle



1h

Paris et Reims

1h25

Amiens

1h50

Lille

Riche de son patrimoine architectural et de sa forêt



13 000

ha

LES COMPÉTENCES DE LA CCRV



Aménagement du territoire ¹

- Application du droit des sols
- Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
- Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire



Eau et Assainissement ¹

- Eau potable
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)



Développement économique ¹

- Zones d'activité
- Soutien au commerce



Tourisme ¹



Environnement ²

- Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers
- Déchèteries
- Protection et mise en valeur de l'environnement (Natura 2000, Atlas de la Biodiversité)

¹ : Les compétences obligatoires

² : Les compétences supplémentaires

Actions sociales²

- Chantiers d'insertion
- Épicerie sociale

Services aux communes et à la population

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion de maisons de services au public (France services)
- Déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire
- Maisons de santé pluriprofessionnelles



Transport²

- Organisation du transport collectif

Équipements et actions culturelles et sportifs²

- Piscine intercommunale
- École de musique intercommunale (enseignement, évaluations, concerts)
- Animations sportives auprès des enfants scolarisés dans les communes rurales
- Événements culturels (conférences, expositions, théâtre)
- Événements sportifs (challenge pétanque, Rando-cyclo)

Enfance-Jeunesse²

- Coordination et accompagnement d'une politique Enfance-Jeunesse
- Relais Petite Enfance



FINANCES

AGENT

1



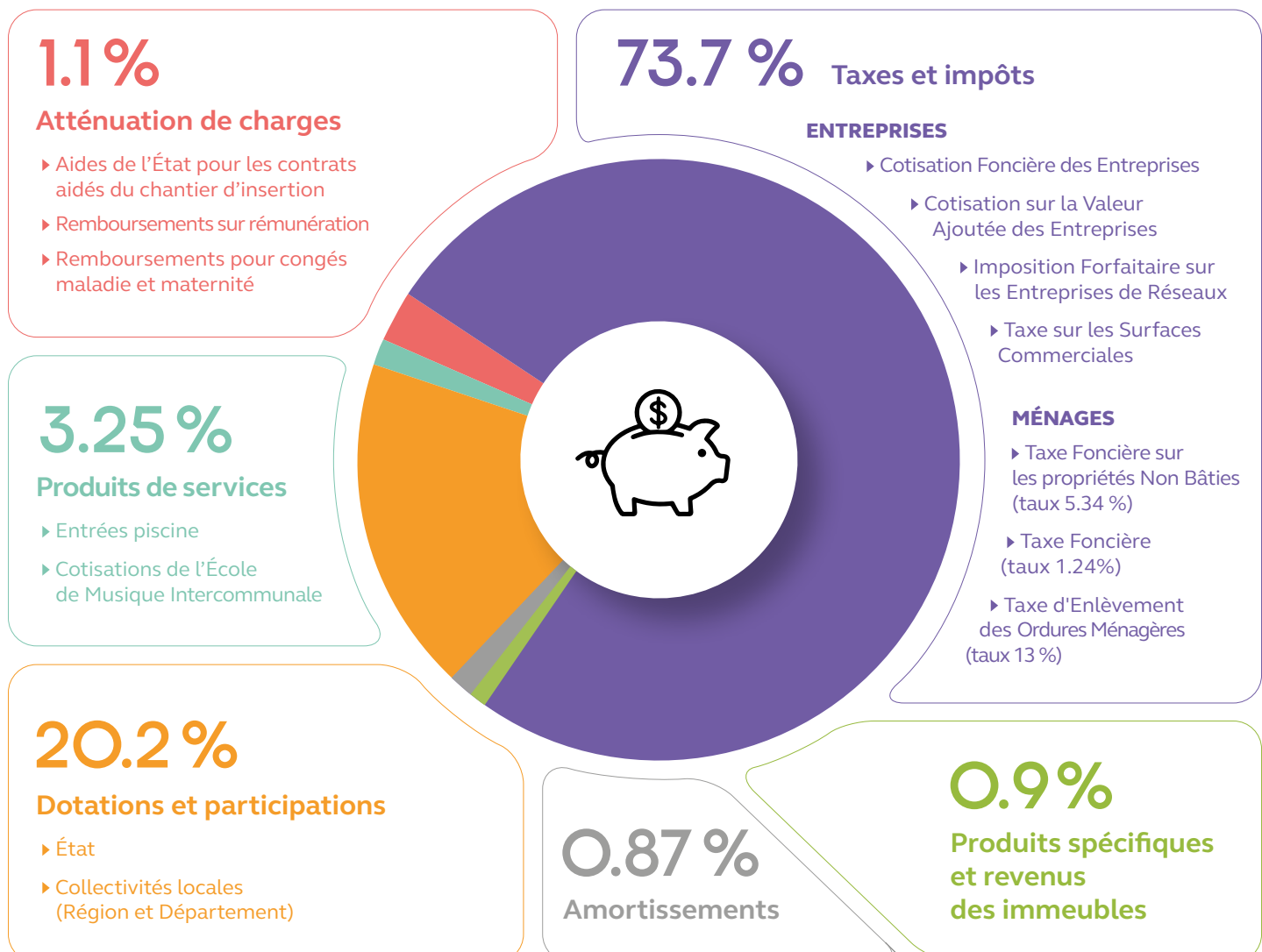
Finances de la Communauté de Communes

En 2024, la CCRV a géré un budget de fonctionnement de près de 18 millions d'euros (hors excédent reporté) au sein de son budget principal. Nous vous présentons ici les grandes lignes, que l'on retrouve d'une année sur l'autre.

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
3 608 508 €	5 597 166 €	16 776 695 €	18 664 446 €

Les résultats apparaissent hors excédents reportés de 2023 (-1 164 140 € en investissement et 4 617 436 € en fonctionnement).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

28.1%

ATTÉNUATION
DE PRODUITS

- POUR 84% :
reversement
aux communes
(fiscalité, transfert
de compétence)
- POUR 16% :
FNGIR (Fonds
National de
garantie
individuelle
de ressources)*

*Ce fonds, géré
par l'État, permet
de diminuer les
inégalités de
ressources
fiscales entre
les collectivités.
Il consiste à
prélever une
partie des
ressources
de certaines
intercommunalités
et communes
pour la reverser
à celles moins
favorisées.

26.2%

CHARGES
À CARACTÈRE
GÉNÉRAL

- Enlèvement
et traitement
des ordures
ménagères
- Eau, électricité,
gaz pour le
chauffage
de la piscine
et des locaux
- Prestations
de services dont
transport à
la demande et
lignes urbaines
- Acquisition de
petits matériels
- Organisation
d'événements
- Entretien
des terrains

23%

CHARGES
DE PERSONNEL

- 67 temps complets
36 temps
non complets*
- Gestion des
2 déchèteries
- Gestion de
la piscine
- Fonctionnement
de l'office
de tourisme
- École de Musique
intercommunale
- Enfance-Jeunesse
dont RPE
(Relais Petite
Enfance)
- Services
techniques
- Pôle
aménagement
du territoire
(dont urbanisme)
- Services
administratifs

*Chiffres lissés
sur l'année

16.1%

AUTRES
CHARGES
DE GESTION
COURANTE

- Adhésions
(type Syndicat
des Déchets...)
- Indemnités
- Subventions
et contributions
obligatoires

6.5%

AMORTISSEMENTS

0.1%

CHARGES
FINANCIÈRES
SPÉCIFIQUES

- Intérêts
d'emprunt

En 2024, la CCRV a investi 3,3 millions d'euros dans des projets, dont certains se poursuivront en 2025 :

- Déploiement de la fibre optique
- Travaux de voirie pour les communes
- Mise en place de la tarification éco-responsable :
 - achats de bacs
 - achats de composteurs
 - application de la redevance spéciale pour les professionnels, administrations, associations et collectivités territoriales
- Travaux d'aménagement de la voie-verte Pernant/Montigny-Lengrain
- Poursuite de la campagne de réfection de certaines voies, subventionnée par Aisne Partenariat Voirie dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)
- Poursuite du déploiement des aides dans le cadre du Plan local de l'habitat
- Réhabilitation et remise en état des bassins d'eau pluviale des zones d'activités
- Début des travaux d'extension et de réhabilitation de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle à Villers-Cotterêts

Subventions

La Communauté de Communes Retz-en-Valois a perçu des subventions de l'État, de la région Hauts-de-France, du département de l'Aisne et de l'Agence de l'eau Seine Normandie. Ces subventions ont apporté un soutien aux projets de réfection de voirie, d'assainissement, des voies vertes, à la création de la Maison de Santé Pluriprofessionnelles à Villers-Cotterêts, ou encore pour le dispositif « Petites villes de demain » et « France services ».

MONTANT DES SUBVENTIONS 2024

● Montant de la subvention ● Montant du projet

Programme "Petites villes de demain"

ANAH¹/ANCT²

17 654 €
48 907 €

France services Vic-sur-Aisne et Villers-Cotterêts - fonctionnement

FNADT³

40 000 €

Mise en place de la tarification rénovation d'éclairage public

État

42 796 €
95 374 €

Achat de bennes pour les déchèteries

DETR⁴

29 261 €
63 842 €

Travaux de voirie sur le territoire de la CCRV

APV⁵

186 724 €
529 916 €

Pose de réseaux d'assainissement sur la commune de La Ferté-Milon

DETR⁴

37 299 €
186 499 €

Travaux d'assainissement rue du Marché au blé à La Ferté-Milon

AESN⁶

95 642 €
542 224 €

Extension d'une Maison de Santé pluriprofessionnelle

DETR⁴

178 604 €
1 793 474 €

Voie verte Montigny-Lengrain à Pernant (complément aux aides perçues depuis 2018 pour 1 509 320 €)

DREAL⁷/DSIL⁸/API⁹

490 049 €
4 877 621 €

¹ Agence Nationale de l'Habitat

² Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

³ Fonds National d'Aménagement et du Développement du Territoire

⁴ Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

⁵ Aisne Partenariat Voirie

⁶ Agence Eau Seine Normandie

⁷ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

⁸ Dotation de Soutien à l'Investissement Local

⁹ Aisne Partenariat Investissement

Principales dépenses de fonctionnement et d'investissement *

Travaux de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle à Villers-Cotterêts :

1 070 844 €

Service de transport à la demande et lignes urbaines :

987 000 €

Réfection des voiries communautaires (investissement) :

529 916 €

Contribution annuelle à la fibre optique :

499 862 €

Marchés de collecte des déchets :

439 000 €

Création de la voie verte entre Pernant et Montigny-Lengrain :

236 217 €

Frais d'études (Voie verte – étude d'impact – diagnostic bâtiments - projet Langu:ia) :

184 571 €

Réfection des voiries communautaires dont nids de poule et fauchage des accotements (fonctionnement) :

163 563 €

Acquisition de bacs de collecte pour les administrés sur l'ensemble des 54 communes (mise en place de la tarification éco-responsable) et de bennes :

93 410 €

Matériel informatique :

27 968 €

Acquisition de composteurs :

26 100 €

Achat d'instruments pour les élèves de l'Ecole de Musique Intercommunale :

11 847 €

* chiffres arrondis

Résultats de l'exercice des budgets annexes 2024 (hors excédents)

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1 615 116 €	1 383 738 €	1 463 494 €	1 425 225 €

BUDGET ANNEXE OFFICE DU TOURISME

Budget en régie d'autonomie financière

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
552 €	0 €	192 169 €	217 448 €

BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
466 348 €	561 376 €	93 126 €	133 136 €

BUDGET ANNEXE OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Budget à vocation économique

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
37 180 €	37 180 €	37 180 €	37 180 €

BUDGET ANNEXE HÔTEL D'ENTREPRISES

Gestion d'un bâtiment à vocation économique situé impasse du Chênois à Villers-Cotterêts (location de 4 cellules de 250m²)

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
62 583 €	59 587 €	70 479 €	73 779 €

BUDGET ANNEXE LES VERRIERS

Aménagement de la zone d'activité les Verriers à Villers-Cotterêts, tenue en comptabilité de stocks

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2 119 924 €	2 085 524 €	2 123 359 €	2 123 359 €



SERVICES ADMINISTRATIFS

AGENTS

3



Ressources Humaines

Le service des Ressources Humaines assure les principales missions suivantes :

ACCOMPAGNEMENT, CONSEIL ET VEILLE JURIDIQUE

- Actualiser les bases de données
- Mettre en œuvre les nouvelles réglementations
- Conseil auprès de la Direction et des élus à travers des présentations et des rendez-vous individuels et collectifs, par service ou en assemblée plénière.
- Carrières des agents
- Production de 496 arrêtés et contrats de travail
- Explications et échanges avec les agents

RECRUTEMENTS

- 17 procédures de recrutements menées
- Instauration d'une politique de recrutement et d'une procédure écrite pour chaque poste et chaque besoin

PAIES

- 134 paies en moyenne tous les mois
- 1578 mandats de paies et charges

SURVEILLANCE MÉDICALE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- 64 visites organisées + une vaccination pour 17 agents
- 4 consultations des comités médicaux

FORMATION

- Organisation de 77 sessions de formation pour 54 agents (inscriptions et suivi)

GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES / GESTION DE PROJET

- Travail du projet et proposition de plusieurs solutions opérationnelles
- Analyse des différents projets en RH
- Dé-précarisation des contractuels avec une mise en place de règles menant au CDI

ABSENTÉISME

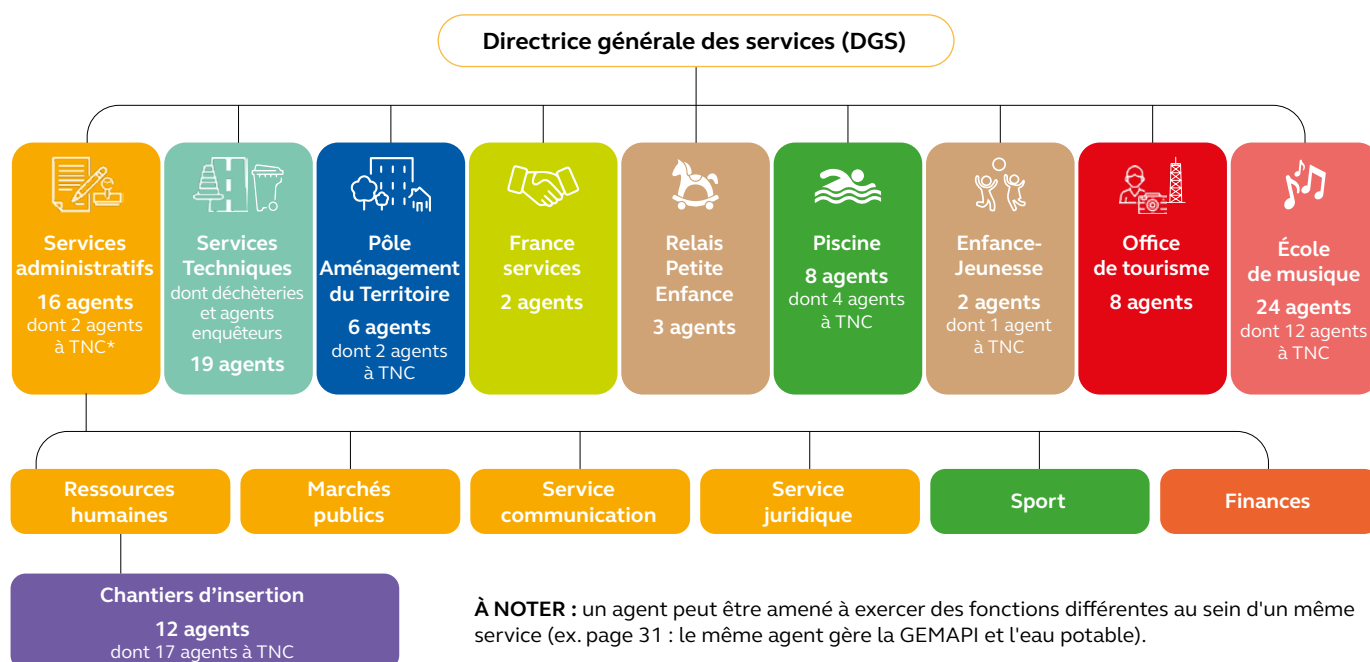
- 71 arrêts de travail et déclarations associées

DIALOGUE SOCIAL

- Organisation de 3 réunions du Comité Social Territorial

PROJETS MENÉS EN 2024

- Mise en place d'un règlement de formation et actualisation du règlement intérieur
- Rapports annuels élaborés :
 - sur l'emploi des personnes en situation de handicap
 - rapport social unique 2023
- Participation à l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels réalisé par l'assistant de prévention
- Revalorisation financière des critères du complément indemnitaire annuel perçu par les agents
- Définition d'une procédure, concertation et mise en place du télétravail au 1^{er} janvier 2025



À NOTER : un agent peut être amené à exercer des fonctions différentes au sein d'un même service (ex. page 31 : le même agent gère la GEMAPI et l'eau potable).

*TNC : temps non complet

AGENT

1



Marchés publics

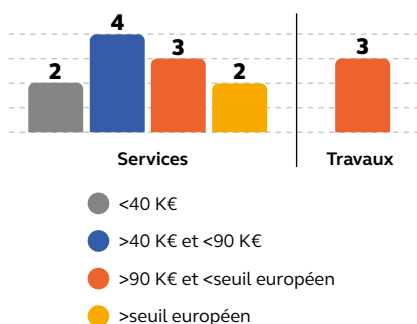
COMMANDE PUBLIQUE

2024 en chiffres :

14

consultations ont été lancées par le service commande publique selon tous types de procédures (procédures adaptées, formalisées et négociées), chiffre stable par rapport à 2023.

Types de marchés publics



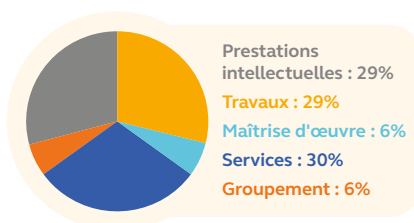
Pour une information plus complète sur les différents marchés attribués en 2024, vous pouvez trouver la liste complète sur le site de la Communauté de Communes :

www.cc-retz-en-valois.fr

rubrique institution > fonctionnement > marchés publics

VOLUME DES MARCHÉS PUBLICS EN 2024

Volume financier :



MUTUALISATION DES COMMANDES

Afin de renouveler ses marchés d'assurances passés en groupement en 2019, la collectivité a lancé un nouveau marché en 2023. Ce groupement de commande a été attribué en juillet 2024 pour la Communauté de Communes Retz-en-Valois, le CCAS de Villers-Cotterêts, Berny-Rivière, Haramont, La Ferté-Milon, Vassens et Villers-Cotterêts.

Montant total CCRV :

485 120 € HT POUR 48 MOIS

Pour rappel ce type de marché apporte des économies d'échelle, une sécurisation juridique ainsi que la gestion d'une seule procédure par le service marchés publics.

LES PRINCIPAUX MARCHÉS CONCLUS EN 2024

- Mise en place du diagnostic permanent assainissement collectif de la ville de Villers-Cotterêts

Montant :

198 377.50 € HT

- Réhabilitation des bassins de retenues d'eaux de pluies des zones d'activités de la CCRV et du barrage

Montant maximum :

350 000 € HT

- Réhabilitation du réseau d'assainissement eaux usées avenue de Verdun à La Ferté Milon

Montant :

325 842 € HT

- Réalisation d'étude parcellaire pour identifier la non-conformité des branchements assainissements privés

Montant :

300 459 € HT

AGENT

1



Service juridique

Le service juridique est composé d'une juriste, dont voici les principales missions :

① Assistance et conseil juridique auprès des services et élus

- Conseils juridiques aux services et élus dans le cadre des différents projets et des diverses procédures
- Rédaction ou examen de la régularité juridique des actes administratifs et contrats
- Sensibilisation sur les risques encourus

② Gestion des assurances

- Déclaration et suivi des dossiers de sinistres
- Gestion des contrats

③ Gestion des précontentieux et contentieux juridiques

- Rédaction de courriers divers et de mémoires devant les juridictions
- Relations avec les avocats
- Suivi des décisions de justice et de leur application

④ Déléguée à la protection des données

- Chargée de la mise en conformité aux règles du RGPD
- Informations et conseils auprès des services sur la gestion des données personnelles
- Tenue et actualisation du registre des données personnelles
- Interlocutrice des usagers concernant les demandes

relatives à leurs données personnelles (courriel : dpo@retzenvalois.fr)

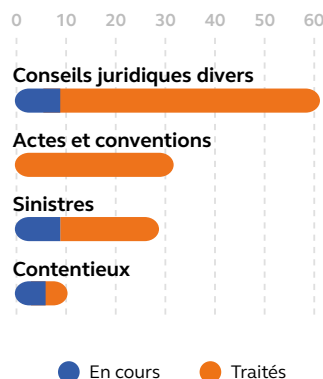
⑤ Préparation des dossiers de Bureaux et Conseils communautaires

- Relecture et / ou rédaction des notes de synthèse et délibérations, en lien avec la DGS

⑥ Veille juridique et prospective en lien avec les statuts et les activités de la CCRV

⑦ Missions complémentaires d'agent délégué et correspondant CNAS (Comité National d'Action Sociale)

DOSSIERS DU SERVICE JURIDIQUE SUR L'ANNÉE 2024



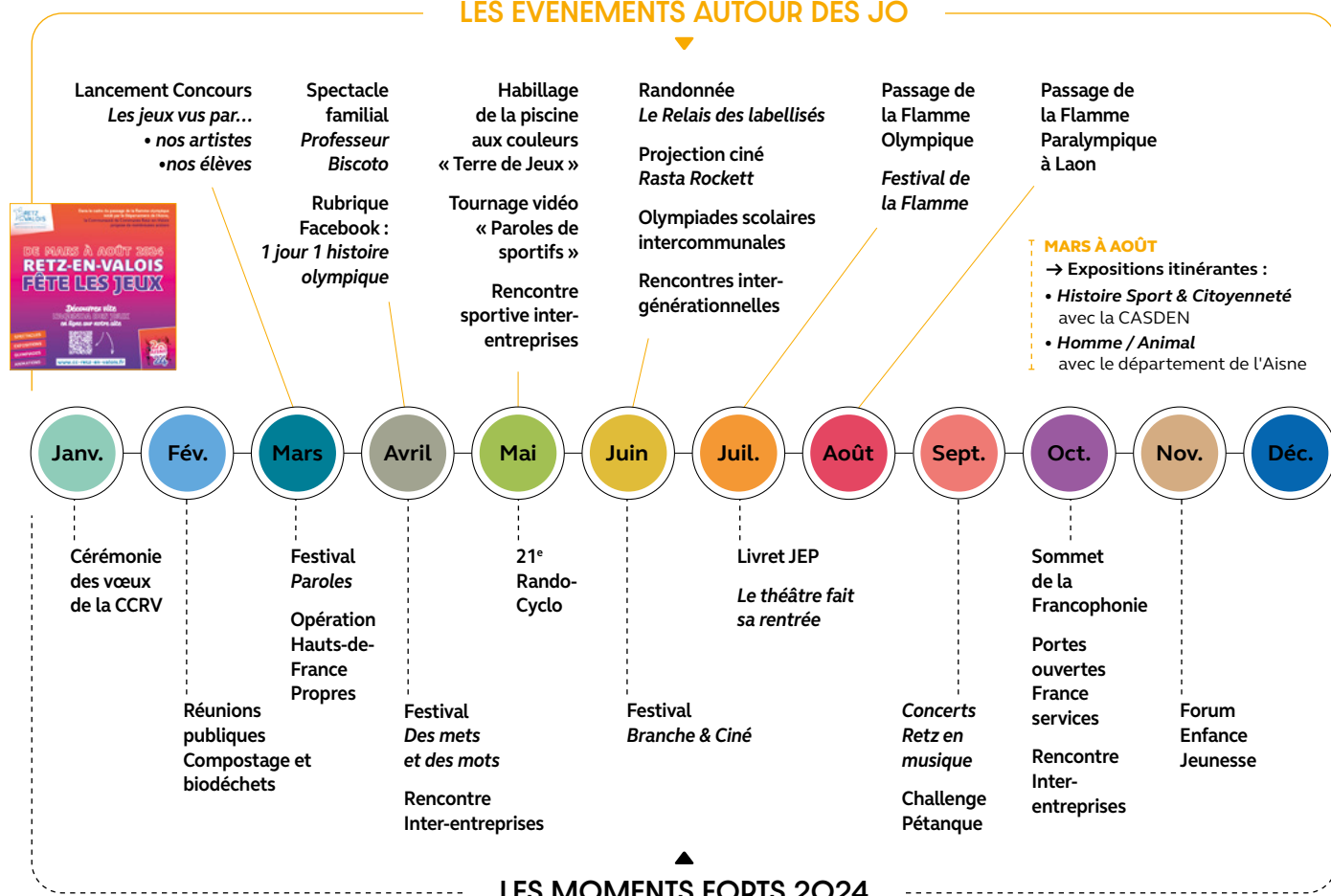


Service communication

La mission du service communication est de **promouvoir les actions de la collectivité** auprès des habitants du territoire, en communiquant aussi bien sur les décisions prises que sur les actions menées par les différents services de la CCRV. Ponctuellement, le service relaie ou accompagne également la communication de certaines communes membres ou d'associations locales.

Outre le soutien aux événements partenaires et le quotidien du service, **l'année 2024 a été marquée par toutes les actions organisées autour des Jeux olympiques**. L'objectif était d'offrir, avec le soutien des associations locales, un programme varié et tout public autour du passage de la Flamme le 17 juillet 2024 (en amont et le jour J, lors du Festival de la Flamme). Une chargée de missions événementielles a été recrutée pour coordonner l'ensemble du projet, mené en partenariat avec le département de l'Aisne, la Ville de Villers-Cotterêts et la Cité internationale de la langue française.

LES ÉVÈNEMENTS AUTOUR DES JO



LES MOMENTS FORTS 2024

Le quotidien du service communication c'est :

- La gestion de l'information en ligne :
 - ✓ Site internet
 - ✓ Page Facebook
 - ✓ Application PanneauPocket
- La gestion des publications papier (planning, chemin de fer, rédaction, BAT et distribution) :
 - ✓ Journal intercommunal (parution 3 fois par an)
- ✓ Rapport d'activité (annuel)
- ✓ Agenda CCRV (semestriel distribué avec le journal)
- La création de supports graphiques (affiches, flyers, invitations...)
- La gestion des relations presse
- La promotion des événements de la collectivité (concerts de l'EMI, sorties touristiques, événements sportifs etc.)
- Le relais de la communication des événements des communes et partenaires
- La gestion des événements officiels (inaugurations,...)
- La communication et les événements internes
- La création de signalétique

La CCRV est « Autorité Organisatrice de la Mobilité » et notamment des transports publics sur son territoire. Les 54 communes bénéficient d'une offre de transport en lien avec les habitudes de déplacement de ses habitants.

VILLÉO-RETZÉO C'EST :

► 3 lignes urbaines

- **Ligne A** : Chopin <-> Bûcherons
- **Ligne B** : Dussuchal (ou Piscine en été) <-> François 1^{er}
- **Ligne C** : Léon Blum <-> Lycée Européen (en période scolaire)

► 1 ligne interurbaine

- **Ligne D** : La Ferté-Milon <-> Villers-Cotterêts

► 6 services de Transport à la Demande

- TAD Villers-Cotterêts Zone 1
- TAD Villers-Cotterêts Zone 2
- TAD La Ferté-Milon
- TAD Vic-sur-Aisne Zone Nord
- TAD Vic-sur-Aisne Zone Sud
- TAD Soissons service réseau TUS (Transport Urbain Soissonnais)

Depuis septembre 2023, plusieurs zones de Transport à la Demande (TAD) bénéficient de la possibilité d'utiliser le service du lundi au vendredi.

FRÉQUENTATION DU RÉSEAU

	Nombre de passagers sur l'ensemble du réseau Villéo-Retzéo	Nombre de passagers Transport à la Demande Retzéo	Nombre de passagers sur le réseau urbain Villéo	Nombre de passagers sur les retours garantis SNCF ¹
2021	75 537 + 6 354 (TAD Soissons)	7 348 + 6 354 (TAD Soissons)	64 304	3 885
2022	83 808 + 7 141 (TAD Soissons)	9 280 + 7 141 (TAD Soissons)	70 828	3 700
2023	90 683 + 10 113 (TAD Soissons)	11 308 + 10 113 (TAD Soissons)	76 956	2 419
2024	97 882 + 10 289 (TAD Soissons)	12 298 + 10 289 (TAD Soissons)	83 316	2 268

¹ Ce service permet aux utilisateurs SNCF d'arriver à l'heure le matin pour prendre leur train. Le retour est également garanti pour les départs en gare de 18h25 et 19h25. Il suffit de réserver la veille.

VALORISER LE RÉSEAU AUPRÈS DE LA CIBLE SÉNIOR

Les ateliers de mobilité mis en place ces dernières années ont permis une nette progression de la fréquentation du réseau par les seniors : + 23% comparée à 2023.



PACK CITÉ INTERNATIONALE DE LA LANGUE FRANÇAISE / TRANSPORTS

La mise en place de ce pack est le fruit d'un partenariat entre la Région Hauts-de-France, SNCF Voyageurs, le Centre des Monuments Nationaux, la Communauté de Communes Retz-en-Valois et son délégataire transports.



Le Pack comprend les prestations suivantes :

- **Transport aller / retour en TER** depuis toutes les gares de la Région Hauts-de-France ou de la Gare Paris-Nord à destination de la Gare de Villers-Cotterêts ;

- **Transport urbain sur les lignes régulières du réseau Villéo-Retzéo ;**

- **Une entrée pour la visite libre du parcours permanent** de la Cité internationale de la langue française.

Le prix de vente est fixé forfaitairement à 18 € pour les adultes de 26 ans et plus. L'accès à la Cité étant gratuit pour les moins de 26 ans, un pack incluant le transport en TER et la part urbaine est fixé forfaitairement à 9 € pour les 12- 25 ans. En 2024, 2 322 packs ont été vendus.

INFORMATIONS RÉSEAU VILLÉO-RETZÉO

Retrouvez toutes les informations de votre réseau (horaires, infos trafic, e-boutique...) sur www.villeo-retzeo.fr ou sur l'application mobile Villéo-Retzéo.

Les informations sur le réseau du SITUS sont consultables sur mobilinfos.org



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AGENTS

3



Urbanisme

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Depuis la révision du PLUi approuvée le 7 juillet 2023, de nouveaux projets ont émergé sur le territoire de la CCRV. Certaines erreurs matérielles devaient également être corrigées, et des dispositions du règlement clarifiées pour en faciliter l'application.

Au vu de ces nécessités d'évolution, il a été décidé fin 2024 d'engager des procédures de modification du PLUi, en vue d'une approbation au premier semestre 2025.

INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATION

Le service commun de l'application du droit des sols (SCADS) intervient en prestation de services gratuite pour les 54 communes du territoire depuis l'entrée en vigueur du PLUi. Après réception et enregistrement des demandes d'autorisations par les communes, les agents instructeurs vérifient la complétude des dossiers, les instruisent selon la réglementation et rédigent les propositions d'arrêtés, validées et signées par les Maires.

1 219 DOSSIERS ONT ÉTÉ TRAITÉS EN 2024 (DONT 256 DÉMATÉRIALISÉS), POUR :

- 549 certificats d'urbanisme d'information (CUa)
- 48 certificats d'urbanisme opérationnels (CUB)
dont 30 accords
- 560 déclarations préalables de travaux (DP)
dont 452 accords
- 102 permis de construire (PC/PCMI)
dont 77 accords
- 19 permis de démolir (PD)
dont 13 accords
- 13 permis d'aménager (PA)
dont 10 accords

Le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Aisne (CAUE)** propose, en partenariat avec la CCRV, des permanences gratuites une fois par mois visant à conseiller et accompagner les particuliers dans la conception de leur projet et dossier de demande. Depuis 2023, **l'Architecte des Bâtiments de France** propose également des permanences une fois par mois (11 permanences pour 36 projets en 2024) afin d'accompagner les porteurs de projets vers une intégration de leur projet dans les périmètres de protection des monuments historiques.

DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

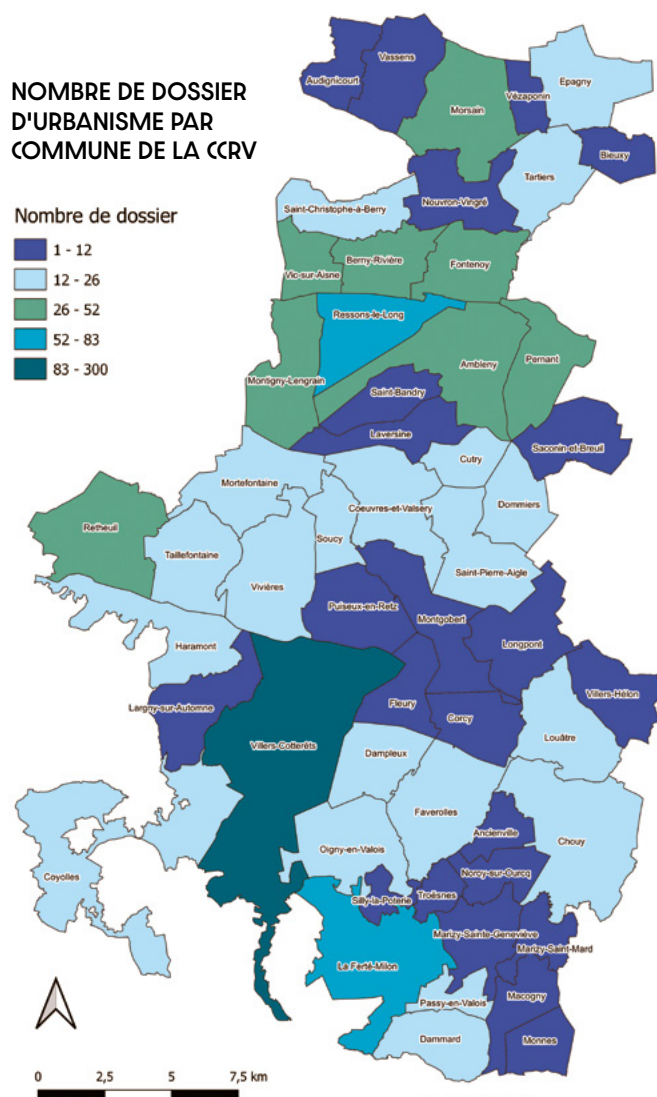
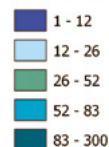
Depuis le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent s'effectuer sous forme électronique. Ce dispositif numérique déployé par la Communauté de Communes permet de déposer gratuitement une demande d'urbanisme par voie dématérialisée.

🌐 Pour ce faire, rendez-vous sur le site Internet de la CCRV, rubrique :

[Vie pratique](#) > [Urbanisme](#) > [Autorisation d'urbanisme](#)

NOMBRE DE DOSSIER D'URBANISME PAR COMMUNE DE LA CCRV

Nombre de dossier



Auteur: Pôle ADT / CCRV
Date: 18/03/2025



Habitat

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)



Dans le cadre des actions du PLH adopté en 2021, la CCRV apporte un soutien financier aux ménages réalisant des travaux d'amélioration énergétique ou d'adaptation de leur logement :

- **Programme d'intérêt Général (PIG) du département :** destiné aux ménages modestes (18 ménages aidés en 2024, pour un montant de 20 852 €, dont 6 630 € pour des travaux d'adaptation au vieillissement et à la perte d'autonomie).
- **Aide intercommunale à la rénovation énergétique :** aide locale aux propriétaires de logements privés, en complément de MaPrimRénov' (9 ménages aidés en 2024, pour un montant de 5 898,99 €).

- **HDF Pass Rénovation :** accompagnement technique et financier des communes et propriétaires, sans conditions de ressources. Renouvellement du dispositif en 2024, avec une subvention pour l'intégralité du reste à charge du coût d'abonnement.

Le 13 décembre 2024, les bilans annuels 2022 et 2023 du PLH ont été présentés aux élus et partenaires lors de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL).

GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT (GUH)

Le GUH est un service public de proximité destiné à accompagner les habitants dans leur projet de rénovation ou d'adaptation de leur logement.

Des permanences gratuites de techniciens de la rénovation énergétique (Soliha Aisne) sont proposées chaque semaine par la CCRV à Villers-Cotterêts, La Ferté-Milon et Vic-sur-Aisne (39 permanences en 2024, 60 ménages conseillés).

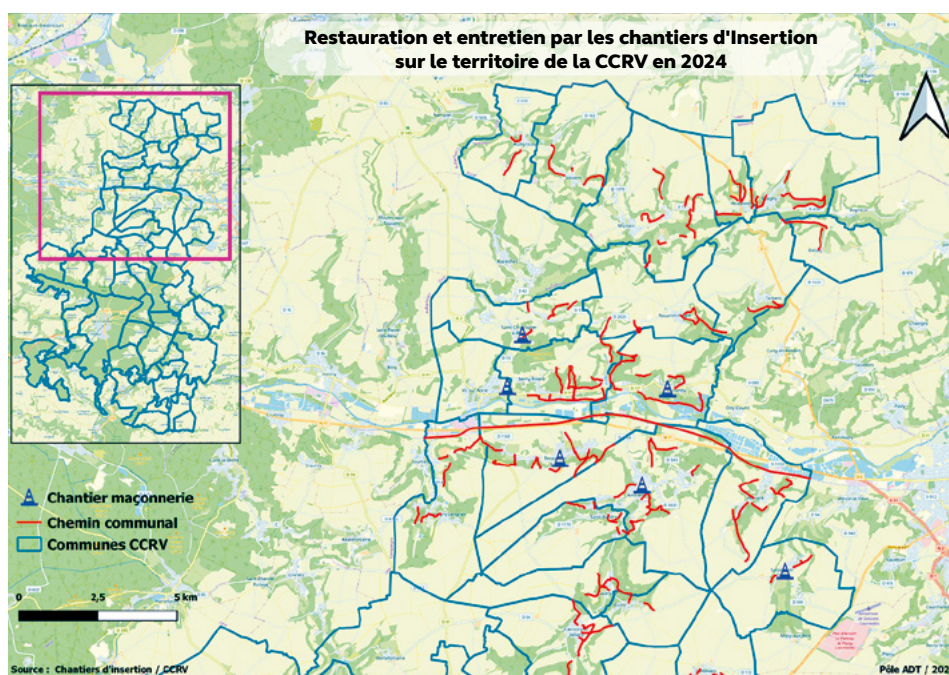


Système d'information géographique (SIG)

La Communauté de Communes œuvre à faciliter l'accès et l'utilisation pour ses administrés, communes et agents du système d'information géographique (SIG). Ce logiciel permet, en réponse aux attentes des utilisateurs, de consulter des informations utiles et réglementations graphiques notamment du PLUi (zonage, prescriptions, servitudes).

Pour les communes et la Communauté de Communes, il permet également de consulter les informations du cadastre et d'apporter un soutien technique efficace aux différents services, tant sur l'analyse du territoire que sur leurs projets structurants. Ce service intervient en support de nombreuses compétences des collectivités et notamment l'urbanisme, le développement économique, l'habitat, les réseaux secs et humides ou encore les travaux d'entretien, de gestion et de restauration du patrimoine viaire ou ancien...

Au cours de l'année écoulée, une mise à jour importante des données a été réalisée, et notamment celle du plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) sur certaines communes.



🌐 Ce service est accessible via le site Internet de la CCRV, rubrique : [Vie pratique](#) > [Urbanisme](#) > [Cartographie](#)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

AGENT

1



Au sein du Pôle Aménagement du Territoire, le service développement économique de la Communauté de Communes Retz-en-Valois accompagne les entreprises existantes ou en création. Le service est chargé d'animer le tissu économique et de porter la stratégie de développement économique et de marketing du territoire.

ACTUALISATION DU SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (SDE)

L'année 2024 a marqué l'actualisation du Schéma de Développement Économique adopté en 2018.

Il priorise les actions à mener en faveur des acteurs économiques. Les orientations du SDE ont été définies en concertation avec les entreprises et partenaires de la CCRV, et présentées à la Rencontre Inter-Entreprises d'octobre 2024.

4 AXES PRIORITAIRES ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS :

1



Accompagner le développement des entreprises

Les actions identifiées sont :
le recensement des dispositifs d'aides, conseil dans les démarches, mise en réseau, identification de synergies entre entreprises...

2



Renforcer l'offre foncière professionnelle

Le renforcement de l'offre foncière économique passera par l'identification des opportunités sur des secteurs stratégiques, et l'accompagnement des propriétaires de locaux vétustes vers une remise sur le marché.

3



Soutenir l'emploi local

En lien avec ses partenaires, la CCRV suivra entreprises et demandeurs d'emploi vers une mise en avant des métiers et entreprises locaux (métiers en tension, participation à des événements dédiés à l'emploi, sensibilisation scolaire), et la compréhension de l'entrepreneuriat.

4



Animer la vie économique et promouvoir le territoire

Faire vivre le territoire, c'est aussi animer sa vie économique, notamment dans l'organisation d'événements destinés au public et aux professionnels, et accroître sa notoriété (presse, salons, réseaux sociaux, ...). La Foire-Expo Retz-en-Valois, tous les deux ans, et les rencontres inter-entreprises, en sont les principaux temps forts. Les initiatives de partenaires et entreprises seront également suivies et relayées.

CONVENTION AVEC LES CHAMBRES CONSULAIRES



La CCRV conventionne chaque année avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, pour accompagner les entreprises dans leurs besoins (développement,

gestion, recrutement, numérique, réglementations, transmission/reprise ...).

Ces conventions ont permis de suivre plus de 150 entreprises en 2024 et 40 projets de création ou reprise d'entreprise.

Une trentaine de professionnels a également participé aux temps de formation collectifs (numérique, conseils en gestion), pris en charge par la CCRV et coorganisés dans ses locaux.



RESTITUTION DE L'ÉTUDE FILIÈRE BOIS LOCALE

Dans le cadre du Label Forêt d'Exception®, et en lien avec la Sous-Préfecture de Soissons, l'ONF et FIBOIS Hauts-de-France, la CCRV a lancé en 2022 une réflexion sur le redéveloppement d'une filière bois locale.

Les études réalisées en 2023-2024 ont pu identifier un potentiel de développement à l'échelle du PETR Soissonnais-Valois (en lien avec le programme Territoire d'Industrie et le projet de cluster bio/géo-sourcés).

RENCONTRES INTER-ENTREPRISES (RIE)

La CCRV organise une à deux fois par an des Rencontres Inter-Entreprises, soirées de conférences et réseautage visant à favoriser les échanges et synergies au sein du tissu économique local.

Les 7^e et 8^e éditions de 2024, à Saint-Pierre-Aigle et Longpont, ont réuni plus de 70 et 90 entreprises, acteurs économiques, partenaires et élus autour d'un speed-meeting, et de la présentation du Schéma de Développement Économique actualisé.



PRÊTS D'HONNEUR INITIATIVE AISNE



La CCRV est depuis mars 2017 membre du réseau Initiative Aisne, acteur associatif local pour l'accompagnement et le financement de la création et reprise d'entreprises.

La collectivité contribue au fond de prêt d'honneur et au montage des dossiers de demande.

En 2024, 3 projets ont bénéficié d'un prêt d'honneur sur le territoire pour un total de 23 000 €, représentant 5 emplois directs créés ou maintenus.



CONSEIL EN SÉJOURS

L'office de tourisme situé à Villers-Cotterêts est ouvert **6/7 jours** et le Bureau d'informations touristiques de Berny-Rivière, 5/7 jours d'avril à octobre.

- **16 556 demandes traitées** (mails, téléphone, courrier, web et réseaux sociaux) : **+117%** de taux d'évolution par rapport à 2023
- **17 762 visiteurs** au total ont été accueillis : **+22%** dont 11 140 personnes à l'office.
- **Hors les murs** : Tourissima Lille, Séniorêva Lille, la Fête du Château de Villers-Cotterêts

Ces évolutions significatives font écho à l'ouverture de la Cité internationale de la langue française

- Tour Mangin : **41 541 passages** en 2024 (+14% par rapport à 2023)

COMMERCIALISATION

- **Boutique : 8 537.51 €** soit +105.59 % par rapport à 2023
- **Groupes (adultes et scolaires) : 221 969 €** de chiffres d'affaires.
151 groupes et 6 353 visiteurs soit **162 718.37 €** de retombées économiques pour nos partenaires (+ 169 K€ par rapport à 2023 (x 4,2))
- **Billetterie : 2 631 €** dont 18 visites et 384 billets

233 137.51€ de CA global : +283.5 % par rapport à 2023



COMMUNICATION

- **Print** : programme des sorties, carte touristique, programme des Journées Européennes du Patrimoine
- **Médias** : 36 sollicitations presse en 2024 (15 en 2023)
- **Base de données régionale** : 160 offres et 280 événements exploités à l'accueil des offices, sur le web ou sur des applications.
- **Site Internet de l'office** : 46 000 sessions ouvertes, soit -31 % par rapport à 2023

TOP des pages consultées :

- Activités (dont les lieux de visites) : **22%**
- Restaurants : **17%**
- Les incontournables : **15%**

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Typologie des partenaires accompagnés : 19 hébergeurs, 3 restaurateurs, 1 site de visites, 14 institutionnels (CCI, ONF, PETR, ...), 4 associations (AREA, festival, ...)

- Mailings sur les actualités à destination des partenaires
- Mise à jour des offres Esprit Hauts-de-France

Champs d'intervention de l'office de tourisme

Ingénierie	12
Demande de subventions	1
Administration Hébergements/Restaurants	4
Marketing de l'offre	9
Communication	7
Commercialisation	5
Classement	1
Taxe de séjour	9
Mise en relation	5
Intégration	17
Nombre total d'accompagnements	65

TAXE DE SÉJOUR

- 242 190 nuitées déclarées pour 197 147.11 € (soit -12.5% par rapport à 2023), dont 19 714.71 € reversés au Département



ÉQUIPEMENTS & ACTIONS

CULTURELS ET SPORTIFS

AGENTS

24



École de Musique intercommunale et actions culturelles

Au cours de l'année 2024, l'Ecole de Musique Intercommunale (EMI) Retz-en-Valois a poursuivi sa mission d'apprentissage de la musique au plus grand nombre sur tout le territoire de la Communauté de Communes. En septembre 2024 l'école comptait 323 élèves, âgés de 3 à 79 ans, dont 44 élèves hors du territoire et proposait différents apprentissages à Villers-Cotterêts, Vic-sur-Aisne et Fontenoy.



EFFECTIFS PAR DISCIPLINES

Instruments

Alto	12	Percussions	19
Batterie	5	Piano	44
Chant	11	Saxophone	14
Clarinette	11	Formation Musicale	209
Contrebasse	6	Tambour	5
Cor	4	Trombone	7
Flûte à bec	12	Trompette	15
Flûte traversière	18	Tuba	3
Guitare	31	Violon	30
Hautbois	6	Violoncelle	14

Pratiques collectives

Orchestre harmonie	22
Orchestre Symphonique junior	44
Orchestre Symphonique	36
Chorales d'enfants	37
Atelier Jazz / Ateliers Musiques Actuelles	12

CONCERTS, ÉVÈNEMENTS, ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Sensibilisation auprès des élèves du territoire :

- 13 mai : percussions, regroupement scolaire de Dampleux (100 élèves).

Concerts, Master Class & Accroche Notes

- 3 février : Accueil des évaluations départementales de guitares.
- 10 février : *Journée départementale de saxophone* à Soissons. Participation de la classe de saxophone de l'EMI.
- 24 février : Accueil des évaluations départementales de percussions.
- 14 avril : Répétition de l'Ensemble Jeunes cuivres de l'Aisne avec l'Orchestre Philharmonique de Radio France.
- 17 mai : *Accroche Notes classes d'orchestre*, ensembles.
- 21 juin : *Fête de la Musique*, prestations des élèves.
- 29 juin et 7 septembre : Portes Ouvertes.

- 21 septembre : *Journées Européennes du Patrimoine* – présence de la Batucada à Vic-sur-Aisne
- 5 octobre : *Master Class de cuivres*
- 12 octobre : *Master class de pianoforte* avec Yoko Kaneko
- 12 décembre : Audition classe de percussions et tambour
- 13 décembre : Audition classe de violoncelle
- 17 décembre : Audition classe de piano
- 18 décembre : *Accroche Notes de Noël*

Actions sollicitant les acteurs associatifs et culturels du territoire :

- 8 juin : prestations des ensembles de flûtes à bec, flûtes traversières, tambours, violons à la Fête du Château de Villers-Cotterêts
- 22 juin : prestations des groupes de Musiques Actuelles à la Fête de la Saint-Jean à La Ferté-Milon
- 23 novembre : chorales et animations au Forum Enfance-Jeunesse qui s'est déroulé à la Cité internationale de la langue française



CLASSES CHAM

Ouverte en septembre 2021, la CHAM (Classe à Horaires Aménagés en Musique) résulte de la signature d'une convention de partenariat entre le collège François 1^{er} à Villers-Cotterêts et la CCRV.

En septembre 2023, l'effectif était de 40 élèves : 10 en 6^{ème}, 12 en 5^{ème}, 9 en 4^{ème}, 9 en 3^{ème}.

Effectifs par discipline

Alto	3
Clarinette	4
Cor	2
Flûte à bec	5
Flûte traversière	6
Guitare	2
Percussions	8
Piano	2
Saxophone	2
Trombone	1
Trompette	2
Violon	3
Ensemble de percussions Pratique collective (6 ^{ème} - 5 ^{ème})	22
Orchestre symphonique junior Pratique collective (4 ^{ème} - 3 ^{ème})	18

Calendrier CHAM

- De janvier à mars : présentation et essais des instruments / rencontres avec les classes de CM2 du territoire
- 7 mai : sortie Opéra de Paris Visite + spectacle
- 24 juin : audition « Les CHAM font leur cinéma »
- 3 et 5 octobre : atelier percussions africaines et déambulation avec les marionnettes de Yaya Coulibaly dans le cadre du Festival de la Francophonie à la Cité.

ACTIONS CULTURELLES

Une offre culturelle diversifiée diffusée sur l'ensemble du territoire :

- 19 mars : Conférence Aquilon, collège La Feuillade Vic-sur-Aisne.
- 20 avril : *L'ours et la demande en mariage*, théâtre jeune public à Montigny-Lengrain.
- 14 mai : Conférence Aquilon, collège Max Dussuchal, Villers-Cotterêts.
- 17 juillet : Passage de la Flamme Olympique, Batucada des élèves de l'EMI.
- 14 septembre : *Souvenirs de mondes qui ne sont pas les miens*, théâtre à La Ferté Milon.
- 15 septembre : *Amateurs !*, théâtre à La Ferté Milon.
- 21 septembre : *1, 2, 3 Tartuffe !* Théâtre à Ambleny.
- 5 octobre : Quintegr'al concert de cuivres à Villers-Cotterêts.
- 12 octobre : Retz en musique, récital de piano par Yoko Kaneko, commenté par Alexandre Damnianovitch, Vic-sur-Aisne.
- 30 novembre : *Quand les mots s'en mêlent*, théâtre à Retheuil.

Dans le cadre du Festival *Paroles* visant à mettre en lumière les richesses de la langue française sous toutes ses formes, l'EMI a accueilli des ateliers les 22 et 23 mars.

À l'occasion du sommet de la francophonie, partenariat avec la Cité internationale de la langue française :

- 3 octobre : master class de percussions par Yaya Coulibaly et la compagnie sénégalaise Sogolon.
- 5 octobre : déambulation, concert de percussions des élèves et de la compagnie Sogolon.

La CCRV a accueilli *Voyages organisés* de fin août à mi-septembre 2024, un spectacle en plein air de la compagnie Bande W suivi d'un atelier de fabrication de « Haïku » à Villers-Cotterêts, Faverolles, Ressons-le-Long et La Ferté-Milon. Ces 4 dates ont bénéficié du financement de la DRAC des Hauts-de-France.





Interventions musicales en milieu scolaire

Une assistante d'enseignement artistique intervient tout au long de l'année scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires de la Communauté de Communes afin de sensibiliser les enfants à la musique.

Dans le cadre d'une convention entre la DSDEN 02¹ et la CCRV, et sur la base d'un projet pédagogique, l'intervenante amène les élèves à découvrir ou à s'engager dans des activités musicales qui incluent : la préparation corporelle, vocale, des jeux vocaux et rythmiques, des chants, de l'écoute musicale.

Les classes sont réparties sur trois périodes annuelles. Chaque période se termine par une restitution devant les familles. L'intervenante en milieu scolaire a poursuivi ses séances de sensibilisation dans les écoles maternelles et primaires de la CCRV notamment à Ambleny, Berny-Rivière, Dammard,

La Ferté-Milon, Largny-sur-Automne, Morsain, Pernant, Puiseux-en-Retz, Ressons-le-Long, Retheuil, Taillefontaine, Vic-sur-Aisne et Villers-Cotterêts. L'école de musique poursuit sa collaboration avec l'école de la Haute-Borne et le collègue François I^{er} à Villers-Cotterêts dans le cadre du projet NEFLE. Ce partenariat signé avec l'Éducation nationale en 2023 vise à faire le lien entre les CM1, CM2 et la 6^{ème} à travers une pratique artistique, afin de susciter des vocations pour la CHAM.

¹ Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Aisne



Interventions sportives en milieu scolaire

L'éducateur sportif de la CCRV intervient en milieu scolaire depuis septembre 2017. En 2024, il a accompagné 32 classes allant du CP au CM2 dans les communes suivantes : Ambleny, Berny-Rivière, Chézy-en-Orxois (regroupement scolaire avec Dammard), Cœuvres-et-Valsery, Dampleux, Fontenoy, La Ferté-Milon, Largny-sur-Automne, Morsain, Puiseux-en-Retz, Ressons-le-Long, Taillefontaine et Vic-sur-Aisne. Cela représente 563 interventions.

LISTE DES SPORTS PRATIQUÉS

- **Courses de vitesse**
- **Gymnastique**
- **Acrosport**
- **Jeux de lutte**
- **Kendo** : escrime japonaise pratiquée avec des armes en mousse
- **Escrime sportive**
- **Escrime artistique** : nouvelle activité lancée en 2024, c'est un sport de coopération fondé sur des chorégraphies de combats d'escrime codifiées et sécurisées, à visée démonstrative. L'apprentissage se fait avec trois armes (sabre d'escrime, katana en mousse, sabre laser), avant de choisir celle de la chorégraphie finale.
- **Les lancers** : jeux avec des javelots, des disques, des anneaux, des poids, des balles à lancer sur différentes cibles.

- **Jeux de balles et ballons**
- **Parachutes coopératifs** : jeux qui consistent à réaliser collectivement des figures avec des grandes toiles semblables à des parachutes.
- **Jeux de ballons géants**
- **Danse contemporaine**
- **Orientation**
- **Quidditch** : sport collectif adapté de l'univers d'*Harry Potter* qui se joue à cheval sur un balai (ou canne) avec des ballons qui ont des fonctions différentes et 6 buts/ronds.
- **Tchoukball** : sport d'équipe où les joueurs marquent en lançant la balle sur un cadre de renvoi. Le jeu exclut tout contact physique entre adversaires.
- **Rugby**

LES OLYMPIADES EN MILIEU SCOLAIRE

Dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 et du passage de la Flamme Olympique sur son territoire, la CCRV a été labellisée "Terre de Jeux 2024". De ce fait, la collectivité a souhaité mobiliser les acteurs du sport et les écoles autour de trois olympiades, en partenariat avec l'Éducation nationale et l'UFOLEP².

Ces olympiades ont été organisées le 13 juin à Vivières pour les écoles de Vivières, Largny-sur-Automne, Taillefontaine et Puiseux-en-Retz, puis à Vic-sur-Aisne, les 6 et 24 juin pour les écoles d'Ambleny, Pernant, Ressons-le-Long, Vic-sur-Aisne, Morsain et Osly-Courtil.

² Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique





Piscine intercommunale

Le service est composé de 8 agents :

- 4 ETAPS¹ dont le responsable de l'établissement
- 4 agents d'entretien et d'accueil

La piscine intercommunale accueille 3 types de publics :

- **les scolaires** qui représentent 1/3 du public fréquentant la piscine avec 18 598 élèves accueillis.
- **les associations sportives** : l'établissement accueille 3 associations (Cercle des nageurs cotteréziens ; Subaquatique club cotterézien et Gymnaste cotterézien). Cela représente 4 154 adhérents.
- **le public individuel** qui recherche le bien-être, la détente, l'entretien ou la performance sportive **ainsi que les accueils de loisirs** représentent 13 561 personnes dont 1 101 pour l'aquatraining.

Au total, la piscine a comptabilisé **36 313 entrées en 2024** soit une **augmentation de 2.5 %** de la fréquentation par rapport à 2023.

Dans une démarche de maîtrise des dépenses publiques, seul le bassin extérieur a été ouvert du 15 juin au 31 août. Cela a permis **une économie de 58 500€ de dépenses** de fonctionnement (eau, électricité, gaz et personnels).

¹Éducateur territorial des activités physiques et sportives

PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE

Lors du passage de la Flamme Olympique à Villers-Cotterêts, les éducateurs sportifs de la CCRV ont animé différents ateliers ludiques et sportifs dans le parc du château. En fin de journée, les agents de la piscine ont organisé, avec l'appui des bénévoles du Cercle des Nageurs Cotteréziens, des démonstrations de Waterpolo sous forme de match et mis en place des séances d'aquatraining. Une centaine de personnes a participé aux activités de la piscine.



Les manifestations sportives

LA RANDO-CYCLO RETZ-EN-VALOIS

La 21^{ème} randonnée, proposée sous le label terre de jeux 2024, était organisée par le Cyclo Club de Villers-Cotterêts avec le soutien de la CCRV. Elle a eu lieu le dimanche 12 mai 2024. Les parcours de 2024 concernaient 49 communes dont une hors territoire.

Étaient proposés : 3 circuits route (31, 65 et 98 km), 1 circuit VTT de 39 km et 1 circuit pédestre de 9 km.

La randonnée a réuni 170 inscrits.

LE CHALLENGE PÉTANQUE

Le 7^{ème} challenge pétanque a eu lieu samedi 28 septembre 2024 au stade Germain Thibaut à Villers-Cotterêts. Comme à chaque édition, le challenge comporte le concours en doublettes (**40 au total**), puis les concours de tir et de placement.

Les recettes ont permis de récolter **630€ au bénéfice de l'AFM Téléthon.**



ENFANCE - JEUNESSE

AGENTS

2



Service Enfance - Jeunesse

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

La Communauté de Communes poursuit ses actions dans le cadre de la CTG.

Elle accompagne les structures de la petite enfance et de l'enfance jeunesse signataires de cette convention pour développer de nouveaux partenariats dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, de la parentalité, de l'habitat, du handicap et du numérique.

UNE OFFRE DE LOISIRS RICHE ET VARIÉE

En 2024, le service Enfance-Jeunesse a proposé un programme d'activités varié à destination des **8 à 15 ans** :

• Sorties « loisirs-jeunes » :

Elles sont un moyen de faire découvrir aux jeunes de nouveaux univers. Elles permettent également d'ouvrir leur horizon et de rencontrer d'autres jeunes du territoire. La politique tarifaire permet l'accès à tous. **171 enfants** ont bénéficié des sorties, répartis comme suit :

- **37%** sur le secteur de Vic-sur-Aisne et Nord du territoire
- **55%** sur Villers-Cotterêts et alentours
- **8%** sur La Ferté-Milon et alentours

• Séjours vacances d'hiver et d'été :

- **20 jeunes sont partis en séjour à Abondance « Aventures Montagnardes » du 24 février au 2 mars 2024.** Ils ont découvert leur lieu de résidence et les activités de proximité : cours de ski, chiens de traineaux, luge, randonnée en raquettes, visite d'une chèvrerie, découverte des monuments du village, ski de fond...

- **2 séjours été à Fresse-sur-Moselle ont été proposés.** 38 jeunes ont participé à de nombreuses activités telles que : séances d'escalade, canoé-kayak, karting, VTT, une journée au complexe aquatique de la Bresse et à la base de loisirs de Saulxures...

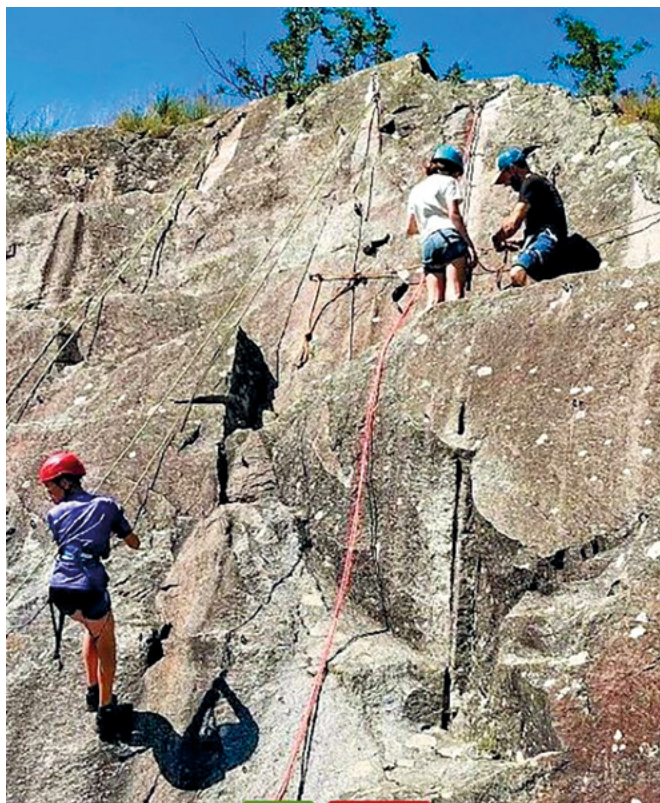
• Sorties « familles » :

Les sorties familles ont un double objectif : découvrir de nouvelles activités de loisirs et resserrer les liens familiaux. En 2024, une sortie au marché de Noël d'Amiens a été proposée.

• Aides à la formation BAFA et BAFD :

En 2024, la CCRV a co-financé la formation de **19 personnes**, soit une enveloppe de **3 300 €**. Cette contribution financière permet à de nouveaux jeunes de se former à l'animation socio-culturelle et de postuler auprès des ALSH¹ du territoire.

¹ Accueil de loisirs sans hébergement



La 4^{ème} édition du Forum enfance jeunesse s'est déroulée le samedi 23 novembre à la Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts.

Organisé conjointement par le service Enfance-Jeunesse et le Relais Petite Enfance, cet événement a lieu tous les 2 ans. Il fait écho à la journée internationale des droits de l'enfant avec une thématique différente à chaque édition. En 2024, c'est la thématique du langage qui a été choisie en référence au lieu d'accueil : **la Cité**.



Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance est un service gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les gardes à domicile, les parents et les enfants.

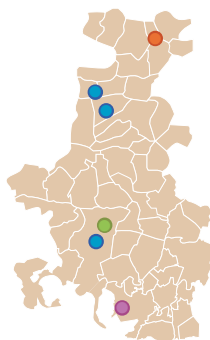
OFFRE D'ACCUEIL DES ENFANTS (0-6 ANS) SUR LE TERRITOIRE RETZ-EN-VALOIS

Accueil Individuel

- 188 assistants maternels agréés
- 669 places agréées

Accueil collectif

- Micro-crèches privées : 2 à Vic-sur-Aisne, 1 à Ressons-le-Long et 4 à Villers-Cotterêts
- 1 Multi-accueil public à Villers-Cotterêts
- 1 Halte-garderie avec délégation de service publique à l'association Famille Rurale à La Ferté-Milon
- 1 Maison d'Assistants Maternelles à Vézaponin



Un véhicule de service

Avec le soutien financier de la CAF, la Communauté de Communes a investi dans l'achat d'un véhicule pour le Relais Petite Enfance. Il permet notamment de faciliter le transport du matériel, nécessaire aux ateliers animés par les agents sur le territoire.



ATELIERS D'ÉVEIL ORGANISÉS PAR LE RPE

- **139 ateliers d'éveil ont été organisés à destination des professionnels :**

- 776 participations d'assistants maternels
- 1 689 participations d'enfants
- 46 assistants maternels différents
- 174 enfants différents

- **La Matinale des tout-petits représente 61 séances**

C'est un rendez-vous hebdomadaire gratuit pour les parents qui souhaitent passer un moment d'éveil et de complicité avec leur enfant :

- 570 participations de familles
- 697 participations d'enfants
- 87 familles différentes
- 141 enfants différents

- **Analyse de la pratique professionnelle :**

Le RPE a organisé **6 séances** en 2024 qui ont permis à **10 assistants maternels** d'exprimer les difficultés qu'elles rencontrent dans leur activité professionnelle, de prendre du recul, de trouver des réponses à leurs questions ou de partager leur expérience.

ÉVEIL CULTUREL DES JEUNES ENFANTS

Le RPE a proposé différentes activités pour participer à l'éveil culturel des 0-6 ans.



Spectacle « Boules et balles » de Frédérique Kamatari

Organisé

en partenariat avec la bibliothèque départementale de l'Aisne (BDA) et la bibliothèque de Fontenoy, ce spectacle destiné au jeune public a réuni 15 enfants et 6 assistants maternels.

Journée pédagogique d'été : À l'assaut du château !

Une petite vingtaine d'enfants a découvert la Cité internationale de la langue française grâce à un parcours de visite adapté aux 0-3 ans, spécialement conçu par l'équipe du RPE.



Spectacle : Magie de Noël

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le RPE a accueilli la Compagnie « Asphodèle » pour un spectacle de marionnettes. Ce moment festif a réuni 140 spectateurs.



15 partenaires, 3 intervenants et plusieurs services de la CCRV se sont mobilisés au cours de cette journée ponctuée par de nombreuses animations et des intermèdes musicaux assurés par l'École de Musique Intercommunale. Les participants ont ainsi pu découvrir les différents stands et visiter la Cité. Environ **400 personnes** ont fréquenté le forum.





Chantiers d'insertion

Les deux chantiers d'insertion, « Restauration du petit patrimoine » et « Aménagement des sentiers de randonnée », favorisent la réinsertion professionnelle du personnel accueilli. En 2024, la Communauté de Communes Retz-en-Valois a employé sur ces chantiers 18 salariés (17 hommes et 1 femme), parmi lesquels 13 étaient allocataires du RSA.

L'ACCOMPAGNEMENT MIS EN PLACE A PERMIS LES ORIENTATIONS ET ACTIONS SUIVANTES :

- Un emploi durable au sein des déchèteries de la CCRV
- Un emploi durable à la commune d'Haramont
- Un CDD de plus de 6 mois dans le domaine du bâtiment
- Un CDD de moins de 6 mois dans le domaine du service à la personne
- Une orientation vers un dispositif emploi accompagné de l'Aisne
- La reconduction de 7 salariés en 2025
- La réalisation de 12 Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP), permettant de découvrir divers secteurs d'activité ou d'initier des démarches de recrutement
- Le financement d'une formation CACES logistique
- Des demandes de financement de 4 permis de conduire ont été réalisées auprès de la région (prise en charge à 90 %)

EN 2024, LES CHANTIERS ONT ŒUVRÉ SUR LES TRAVAUX SUIVANTS :

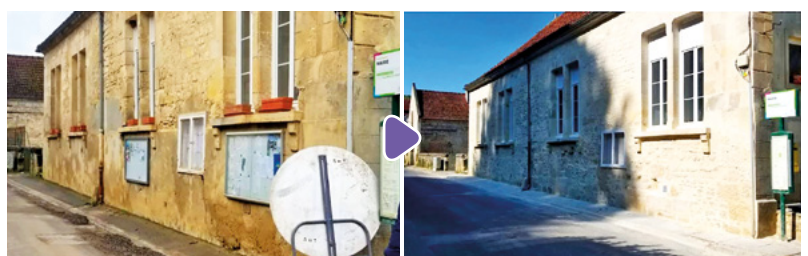
- **Entretien espaces verts :**
 - Des sentiers de randonnée référencés par les communes
 - De la vélo-route et de divers sites (bois Bertrand, tour Mangin, circuit Route Européenne d'Artagnan, etc.)
- **Restauration petite maçonnerie :**
 - Isolation du grenier de la mairie de Fleury
 - Cuisine de la salle des fêtes de Louâtre
 - Un bureau et des sanitaires de la mairie d'Ambleny
 - Parquet du 1^{er} étage et de l'escalier de la mairie de Saint-Christophe-à-Berry
 - Une salle de l'école maternelle de Fontenoy
 - Salle de motricité d'Haramont
 - Mur de la place de la mairie de Ressons-le-Long
 - Une façade de Maison Neuve sur la RN2
 - Intérieur de la Tour de Marizy-Sainte-Geneviève
 - Monument aux morts de Saconin-et-Breuil
 - Mur de la mairie de Puiseux-en-Retz



Entretien de la vélo-route



Monument aux morts de Saconin-et-Breuil • avant / après



Mairie de Puiseux-en-Retz • avant / après

SANTÉ

Les Maisons de Santé

La Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) agit en matière de santé sur son territoire :

- en menant des études
- en faisant l'acquisition de cabinets médicaux et en les réhabilitant si besoin
- en accompagnant les professionnels de santé dans leurs démarches de labellisation

Les objectifs poursuivis par la CCRV sont de :

- **garantir la présence de professionnels de santé sur le territoire**
- **pallier un problème de démographie médicale**
- **répondre aux aspirations des jeunes professionnels qui cherchent à s'installer et à exercer dans un cadre collectif**

On dénombre 4 structures labellisées sur Retz-en-Valois : trois Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) à Villers-Cotterêts, La Ferté-Milon et Vivières et une Équipe de Soins Primaires à Ambleny.



LA MAISON DE SANTÉ SALANSON À VILLERS-COTTERÊTS

Suite à la labellisation de son projet de santé, la CCRV a acquis les locaux du Groupe médical Salanson en mars 2020, avec pour objectif d'entamer des travaux d'extension ; Ces derniers doivent permettre de disposer au final d'1 cabinet infirmier, de 3 cabinets médicaux (avec une salle de soins-urgences, une salle de réunion et un logement pour accueillir des stagiaires, mutualisable avec les autres MSP), et de 2 cabinets paramédicaux (avec sanitaires et salle d'attente).

DES LOCAUX PROVISOIRES

Début février 2024 des bâtiments modulaires ont été installés. Ces locaux provisoires, spécialement conçus et aménagés pour les consultations, ont permis de continuer à accueillir les patients durant l'année de travaux, en toute sécurité. L'opération d'installation et de raccordement a été pilotée par les services techniques de la CCRV.

Coût des lots technique MSP provisoire + agrandissement : 1 431 073.05€ TTC

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

MSP LOCAUX PROVISOIRES :

- **Février 2024** : Début des travaux
- **20 mars 2024** : Emménagement des médecins
- **25 mars 2024** : Ouverture de la MSP Provisoire
- **Mai 2025** : Démontage

MSP TRAVAUX D'EXTENSION :

- **21 mai 2024** : Début des travaux
- **25 avril 2025** : Ouverture des locaux

LA MAISON DE SANTÉ DU VAL D'OURCQ À LA FERTÉ-MILON

Le cabinet du Val d'Ourcq, reconnu MSP labellisée en avril 2022, a été acquis par la CCRV en novembre 2002. L'équipe, réunie autour de 2 médecins généralistes a évolué avec l'installation d'un nouveau médecin généraliste depuis le 1^{er} octobre 2024.

LA MAISON DE SANTÉ SAINTE-CLOTILDE À VIVIÈRES

Équipe de 5 professionnels de santé qui a fait le choix de se structurer sous la forme d'une « MSP hors les murs » : leur projet de santé a été labellisé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) le 26 avril 2024.

UNE ÉQUIPE DE SOINS PRIMAIRES (ESP) À AMBLENY

Réunie autour d'un seul médecin généraliste, l'ESP d'Ambleny doit également se coordonner autour d'un projet de santé. Celui de l'équipe d'Ambleny a été labellisé par l'ARS le 5 août 2024.

SERVICES À LA POPULATION

AGENTS

2



France services

Deux France services sont actifs sur le territoire : à Vic-sur-Aisne et à Villers-Cotterêts. Elles sont gérées et animées par la Communauté de Communes Retz-en-Valois, et l'État apporte une aide financière à la mobilisation des moyens humains.

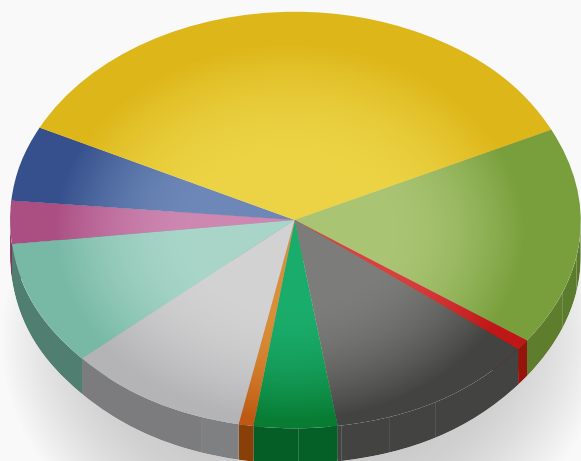
FRANCE SERVICES : POUR QUELS SERVICES ?

Démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi... Les France services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien. Dans chaque France services, il est possible de solliciter les neuf services de l'État ou partenaires de l'État suivants :

- La Direction générale des finances publiques (DGFiP)
- L'agence nationale des titres sécurisés (ANTS)
- Point-Justice
- La Poste
- France Travail
- La Caisse nationale des allocations familiales (Caf)
- L'assurance maladie (CPAM)
- L'assurance retraite
- La mutualité sociale agricole (MSA)

RÉPARTITION DES ACCOMPAGNEMENTS PAR PARTENAIRE NATIONAL

En 2024, les France services Retz-en-Valois ont traité 7 012 demandes réparties comme suit :



35,6 %



La Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP)

0,8 %



Logement, énergie

17 %



L'Assurance Retraite (CARSAT, Agirc Arrco)

10,3 %



Numérique (PC, mail, impression, copie)

0,6 %



La Mutualité Sociale Agricole (MSA)

10 %



Santé & Handicap

12,2 %



Les services de l'État (ANTS, actes d'État civil...)

3,2 %



La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

4,5 %



Assistance rédaction diverse

5,8 %



France Travail



CALENDRIER DES PERMANENCES

Les France services proposent de nombreuses permanences gratuites afin d'accompagner les habitants dans leur quotidien : ateliers numériques, CARSAT, médiation familiale, justice, aides de la région et plein d'autres.



DES ACTIONS PONCTUELLES

Déclaration d'impôts



les questions. À Vic-sur-Aisne, des visioconférences avec le service des impôts des particuliers sont possibles, tous les mardis et jeudis après-midi.

Chaque année, pendant la campagne de déclaration d'impôt sur le revenu, les deux guichets France services de la Communauté de Communes Retz-en-Valois sont à disposition des habitants pour répondre à leurs questions. À Villers-Cotterêts, un agent des finances publiques est présent à temps complet pour répondre à toutes

Portes ouvertes des France services



un programme comprenant ateliers, animations, rencontres a pu être proposé, le tout dans une ambiance conviviale.

Organisées depuis 3 ans au niveau national, les portes ouvertes France services se déploient sur Retz-en-Valois depuis 2023. Afin de faire découvrir les services proposés aux habitants et de rencontrer les partenaires, les deux guichets ont ouvert leurs portes du 7 au 11 octobre 2024. Organisées avec les structures partenaires des France services,

SERVICES TECHNIQUES

L'assainissement a pour objet la collecte, l'évacuation et le traitement des eaux usées. Selon le zonage auquel appartient la commune, il peut être collectif ou non collectif.

AGENTS

3



Assainissement collectif



L'assainissement collectif a pour objet la gestion des eaux usées qui arrivent sur le domaine public. Une fois acheminées via le réseau d'assainissement collectif (communément appelé le tout-à-l'égout) ces eaux sont traitées via des stations d'épuration (6 sur le territoire), et peuvent ensuite être rejetées dans le milieu naturel sans risque de pollution. La CCRV gère 9 communes (Ambleny, Berny-Rivière, Coyolles, La Ferté-Milon, Longpont, Pernant, Ressons-le-Long, Vic-sur-Aisne et Villers-Cotterêts)

en assainissement collectif. Les réseaux et les stations d'épurations sont gérées sous la forme de délégation du service public par les sociétés SAUR et VEOLIA.

La CCRV a réalisé en 2024 :

- Le chemisage des canalisations rue du Pont Cheminet et de rejet de la station d'épuration à Ambleny : 192 et 135 mètres linéaires (mL).
- La mise en conformité d'un point de rejet de la station d'épuration de Vic-sur-Aisne et la reprise du génie civil de certains ouvrages.

- Les premiers travaux d'installation des équipements permettant de réaliser le diagnostic permanent de Villers-Cotterêts
- L'extension, la réhabilitation et le chemisage de réseaux à Villers-Cotterêts :
 - Quartier Hauterive : 70 mL
 - Avenue Saint-Nicolas : 72 mL
 - Rue du Pleu : 98 mL et 68 branchements
 - Avenue de Verdun : 55mL
- Les études parcellaires sur le territoire afin d'identifier les non-conformités.

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF REPRÉSENTE

Linéaire de réseau	Nombre de regards de visite	Nombre de postes de refoulement	Stations de traitement des eaux usées	Curage	Inspections télévisées
130 km	+ de 4 000	41	6	12,4 km	2,2 km

AGENTS

2



Assainissement non collectif (ANC)

On parle **d'assainissement non collectif** lorsque les eaux usées sont récupérées dans des équipements d'assainissement individuels et que le traitement est assuré sur la parcelle privée. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a pour rôle de contrôler l'existence et l'implantation des dispositifs d'assainissement, leur conformité d'exécution, d'entretien et leur bon fonctionnement avec une périodicité de 6 ans pour ce dernier contrôle.

L'action du SPANC est donc applicable sur l'existant comme sur des nouveaux dispositifs d'ANC sur des habitations existantes ou des futures constructions.

En 2024 il a été réalisé :

- 79 attestations
- 73 diagnostics
- 92 conceptions : 8 neuves – 90 réhabilitations
- 102 bonnes exécutions
- 297 bons fonctionnements

Jusqu'à fin 2024, 15 communes ont bénéficié d'une aide de l'Agence de

l'eau Seine Normandie (AESN), pour les études (50%) et les travaux de réhabilitation (forfait de 6 000 € maximum).

Entre 2022 et 2024 sur 1 309 installations éligibles à ces aides il y a eu :

- 244 études (soldées et engagées) = 53 377.50 €
- 178 travaux de réhabilitations (soldés et engagés) = 1 064 308.30 €
- 57,33 % de travaux ont été réalisés par rapport au nombre d'études.

Pour un total de 1 117 685.80 € financé par l'Agence de l'eau Seine Normandie et 422 dossiers instruits par le SPANC.

La CCRV s'est fortement mobilisée aux côtés de nombreux élus en 2024 auprès de l'agence de l'eau pour que le nouveau programme de celle-ci poursuive sa politique d'aides en faveurs des réhabilitations. Le 12^e programme, 2025 – 2030, sera favorable à la réhabilitation d'installations non conformes selon un cadre élaboré par l'AESN.



Grand cycle de l'eau¹ / GEMAPI

La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) issue des alinéas 1, 2, 5 et 8 de l'article L211-7 du Code de l'environnement définissant le « Grand cycle de l'eau » est assumée sur le territoire par 3 syndicats ainsi que la CCRV.



Les actions entreprises dans le cadre de la GEMAPI sont :

- l'aménagement des bassins versants
- l'entretien et l'aménagement des cours d'eau
- la défense contre les inondations
- la protection et la restauration des zones humides.

Sur le territoire communautaire, trois syndicats de rivières sont présents :

- le **SAGEBA** gérant le bassin versant de l'Automne
- le **Syndicat du bassin versant de l'Aisne Navigable Axonaise** intégrant entre autres les rus de la Crise, d'Hozier, de Retz, du Vandy et du Voidon
- le **Syndicat de l'Ourcq Amont et Clignon** gérant entre autres la Savière, l'Ourcq et le ru d'Allan

Divers travaux d'hydraulique douce et d'étude de ruissellement ont été réalisés et sont présentés sur les sites suivants : Union-des-syndicats.fr et bassin-automne.fr



Petit cycle de l'eau² / EAU POTABLE

La gestion de l'eau potable confiée à la CCRV est assurée par l'un des 4 syndicats suivants :

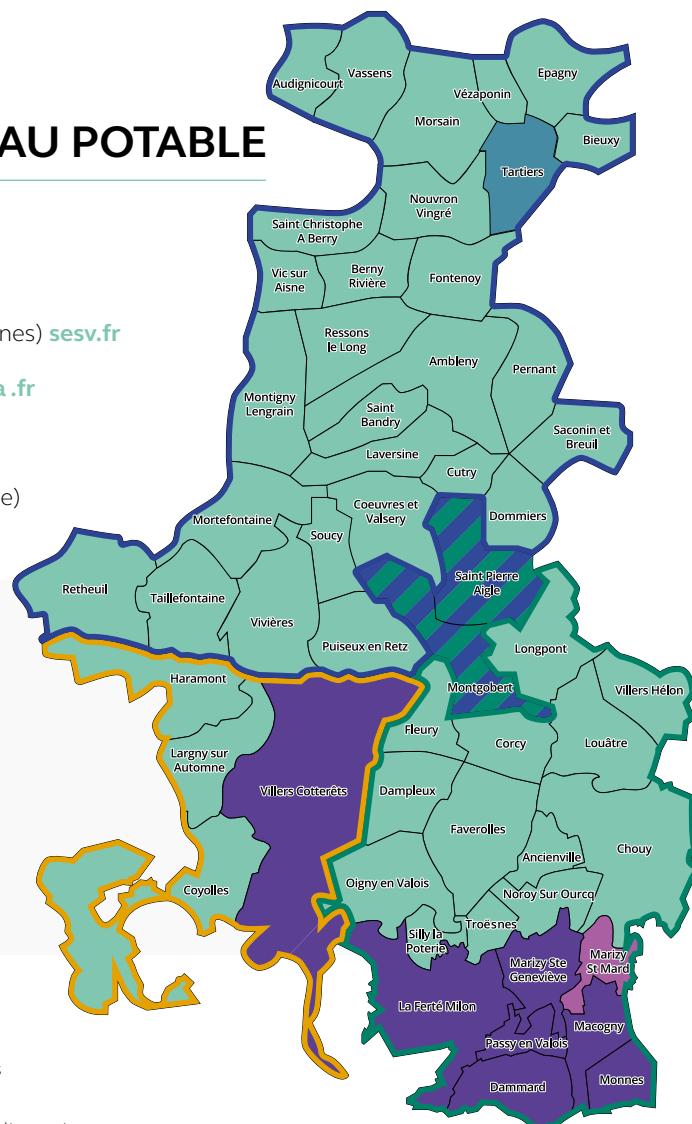
- le **SESV** : Syndicat des eaux du Soissonnais et du Valois (45 communes) sesv.fr
- l'**USES** : Union des services du Sud de l'Aisne (7 communes) usesa.fr
- le **SIDEN-SIAN** (1 commune) agenceenligne.noreade.fr
- le **Syndicat des eaux de la Région de Neuilly-St-Front** (1 commune)

Gestion des eaux sur le territoire :

- Syndicats d'eau potable
- Syndicats de rivières

Syndicats présents :

- | | |
|---|-------------------------------|
| SESV | Syndicat de l'Aisne Navigable |
| USESA | Syndicat de l'Ourcq Amont |
| SIDEN-SIAN | Présence des deux Syndicats |
| Syndicat des eaux de la Région de Neuilly-Saint-Front | SAGEBA |



¹ Le grand cycle de l'eau : cycle naturel entre mers, océans, lacs, rivières, atmosphère, sols et végétaux (pluie, ruissellement, évaporation...)

² Le petit cycle de l'eau: correspond à la domestication de l'eau par l'homme (captage, traitement, distribution, assainissement)



Gestion des déchets

La CCRV assure la collecte des déchets en porte-à-porte et en apport volontaire sur les 54 communes de son territoire. Les déchets peuvent également être apportés sur les 2 déchèteries : Ambleny et Villers Cotterêts. Le traitement de l'ensemble des déchets est délégué au syndicat de traitement départemental : Valor'Aisne.

LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

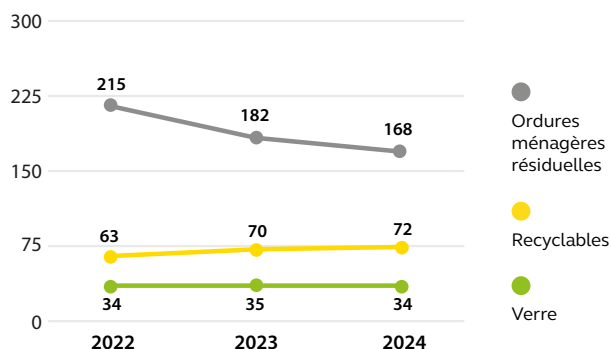
L'organisation

La collecte en porte-à-porte est réalisée sur le territoire par notre prestataire SEPUR selon les plannings présentés dans les calendriers de collecte.

2024 aura été l'année de lancement du comptage des levées au réel pour une facturation sur la Taxe Foncière 2025.

La collecte des encombrants s'effectue sur rendez-vous. En 2024, 75 ramassages ont été réalisés.

Les chiffres clés (en kg/hab)



L'évolution des tonnages (en tonnes)

	2022	2023	2024	
Verre en apport volontaire Villers-Cotterêts	297,23	359,26	350,83	=
Verre en porte-à-porte	696,26	675,10	661,50	↘
Recyclables (bac jaune)	1 852,52	2 050,38	2 103,08	=
Ordures Ménagères (OM)	6 235,98	5 287,89	4 873,02	↘
TOTAL	9 081,99	8 372,63	7 988,43	↘

Les refus de tri

Il s'agit des déchets déposés dans le bac jaune alors que ce ne sont pas des déchets recyclables. Cela correspond aux erreurs de tri.

Les refus de tri sont dirigés vers le Centre d'enfouissement de Grisolles (02) et en valorisation énergétique.

► Pour 2024, le surcoût du refus de tri est estimé à 69 000 € TTC.

Taux de refus de tri CCRV

2022	25,51 %
2023	26,21 %
2024	26.32%



Contrôles de bacs

L'ambassadrice de tri réalise des suivis de collecte et contrôle les bacs jaunes. Des flyers sont déposés dans les boîtes aux lettres pour indiquer la qualité du tri et les éventuelles erreurs trouvées dans le bac.

LES DÉCHÈTERIES

L'organisation

Nos gardiens vous accueillent toute l'année sur les deux déchèteries intercommunales. L'accès est gratuit pour les particuliers et payant pour les professionnels selon le type de déchets déposés. Une convention avec la CARCT (Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry) permet aux habitants des 12 communes au sud du territoire de se rendre à la déchèterie de Neuilly-Saint-Front. Une benne pour les déchets verts reste à disposition des usagers à La Ferté-Milon du 1^{er} avril au 30 octobre.

Carte d'accès déchèterie

L'accès aux déchèteries est gratuit pour les particuliers résidant sur l'intercommunalité, via une carte d'accès. L'accès est payant pour les professionnels selon le type de déchets. En 2024, **1 144 cartes ont été délivrées**. Pour l'accès à la déchèterie de Neuilly-Saint-Front, la demande de carte d'accès se fait auprès de la CARCT. **77 952 visites ont été recensées en 2024 sur les deux déchèteries de la collectivité.**



L'évolution des tonnages en déchèterie

	2022	2023	2024	
Encombrants	2 081,92	1 880,44	1 965,89	↗
Déchets verts	2 044,94	2 203,84	2 371,62	↗
Bois	592,64	581,04	642,04	↗
Gravats	1 596,64	1 560,80	1 556,72	=
Métaux	275,54	270,36	278,48	=
Cartons/papiers	113,98	133,37	142,58	↗
DEA (ameublement)	724,20	756,94	655,27	↘
D3E (électriques et électroniques)	236,27	269,63	278,38	↗
Déchets divers (piles, néons, huiles, pneus,...)	117,46	117,71	116,65	=
TOTAL	7 783,59	7 774,12	8 007,63	↗

Taux de valorisation des apports en déchèteries

2022: 59,25 %
2023: 62,93 %
2024: 63,60 %

2 opérations de collecte de l'amiante ont été réalisées

Ce sont 6,504 tonnes collectées et traitées en 2024

La sensibilisation et la prévention des déchets



Il s'agit de l'ensemble des actions mises en place visant à réduire les quantités de déchets produits et à sensibiliser le grand public :

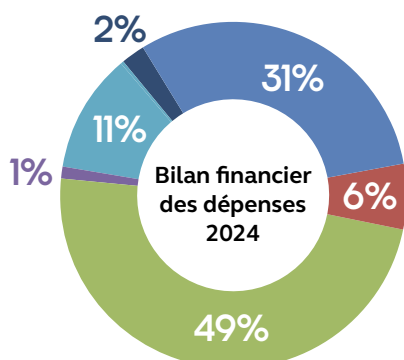
- Distribution des composteurs à prix coûtant : 221 distribués en 2024.
- Signature d'une convention avec des établissements scolaires pour récupérer le matériel thermique en déchèterie afin d'alimenter leurs ateliers de réparation et les cours de maintenance
- Broyage des branchages avec distribution du paillis : en déchèterie d'Ambleny les végétaux le permettant sont broyés pour distribuer gratuitement du paillis pour tous les usagers munis de leur carte de déchèterie et sous réserve de stock.
- Mise en place de la 1^{ère} édition des Olympiades du tri pour l'année scolaire 2024-2025 pour les classes de CM2 du territoire
- Organisation d'une semaine complète d'animations et spectacles dans le cadre de la **semaine européenne de réduction des déchets (SERD)** : le service déchets s'est mobilisé pour réaliser de nombreuses manifestations qui ont permis de sensibiliser plus de 1 000 enfants et environ 350 adultes.

Une dizaine de partenaires nous ont soutenus dans cette édition dont le thème était « Luttons contre le gaspillage alimentaire ». Ce ne sont pas moins de 90L de soupe à partir de légumes moches qui ont été distribués gratuitement aux habitants dans les supermarchés du territoire.

Au total, **514 enfants ont été sensibilisés par une animation scolaire et 41 suivis de collecte ont été réalisés.**

Indicateurs financiers

Les recettes de 2024 proviennent à 75,72 % de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et à 24,28 % des recettes matériaux et soutiens.



Soit 136,49 € HT par habitant hors recettes et soutiens

- **COLLECTE** (porte-à-porte et apport volontaire : Ordures Ménagères Résiduelles, recyclables, verre en porte-à-porte et en apport volontaire, déchets verts, encombrants)
- **DÉCHÈTERIE** (transport, location)
- **TRAITEMENT DÉCHÈTERIE ET PORTE-À-PORTE VALOR' AISNE**
- **NEUILLY-SAINT-FRONT** (convention)

- **FRAIS DE PERSONNEL**
- **AUTRES** (vidéo-surveillance, achat sacs amiante, Programme Local de Prévention des Déchets, Opération Hauts-de-France propres, frais régie, contribution Citéo, collecte et traitement benne déchets verts de La Ferté-Milon, logiciel de gestion, dépenses charges, achat matériel, réparations diverses)



La CCRV entretient 203.5km de voiries communautaires réparties sur 45 communes du territoire ainsi que sur les zones d'activités existantes. Elle assure le fauchage et le débroussaillage des accotements 3 fois par an, les réparations ponctuelles de chaussée (nids de poule, fissures et faïençage) et les rénovations. Cet investissement est réalisé via les aides du département de l'Aisne.

Travaux de réfections de chaussées réalisés :

- Dérasement d'accotement puis gravillonnage bicouches sur les communes suivantes :
 - Monnes : voie communale 1 - 1600ml
 - Taillefontaine : voie communale 8 - 1620ml
 - Tartiers : voie communale 9 - 2100ml
 - Pernant : voie communale 6 - 1430ml
 - Nouvron-Vingré : voie communale 11 - 1986ml
 - Morsain : voie communale 11 - 434ml
 - Fontenoy : voie communale 11 - 1630ml
 - Épagny : voie communale 7 - 1900ml et voie communale 10 - 1885ml
- Dérasement d'accotement, puis enrobés coulés à froid à Ancienville voie communale 1 - 524ml - et voie communale 2 - 276ml.

Travaux de rénovation d'éclairage des zones d'activités :

- Remplacement de 105 luminaires vétustes et énergivores afin de réduire les coûts énergétiques et de diminuer les pannes.

Chiffres clés 2024

- Fauchages/débroussaillages : 55 708€
- Coûts divers de fonctionnement (espaces verts, balayage...) : 37 604 €
- Réparations ponctuelles de voirie : 105 032€
- Travaux d'investissement voirie : 391 258 €
- Travaux d'investissement éclairage public : 102 254 €



Aire des gens du Voyage

L'aire des gens du voyage se situe Chemin de Compiègne à Villers-Cotterêts et propose 12 places. Le gestionnaire de l'aire, la société ACGV, gère les installations et répond aux questions des demandeurs.

En 2024, le taux d'occupation est de 32.5% (7 personnes accueillies).

Voie Verte



La Communauté de Communes Retz-en-Valois aménage une voie verte au nord de son territoire, sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée le long de la RN31 : Pernant, Ambleny, Fontenoy, Berny-Rivière, Ressons-le-Long et Montigny-Lengrain.

Elle rejoint celle existante à Courtieux dans l'Oise, créée par la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise (CCLO).

À long terme, cette voie verte permettra de relier Soissons au secteur de Beauvais en passant par Retz-en-Valois, Cuise-la-Motte, Rethondes et Compiègne.

Les travaux de la bande de roulement de la voie verte ont débuté en 2023 et ont été finalisés en 2024 sur 12,7km. Cette piste de 3m de large en enrobé a été réalisée en concertation et coordination avec la CCLO et GrandSoissons Agglomération pour permettre une continuité géographique, mais également avec les entreprises longées par la Voie Verte.

En 2024, la traversée de la RN31 sur Montigny-Lengrain proche du carrefour de la Vache Noire a été sécurisée. Celle au lieu-dit « Le Cul Froid » à Ambleny, nécessite la création d'un ouvrage souterrain en cours d'étude.

Natura 2000

Le Massif forestier de Retz est un site classé en zone spéciale de conservation sur 848 hectares divisés en 3 entités :

le Bois Hariez, le Chapeau des Cordeliers et le Bois de Hautwison.

En 2024, la réalisation d'actions s'est poursuivie :

- organisation d'une sortie nature à destination du grand public (Découverte des chauves-souris à la Maison Forestière du Bois Hariez)
- amélioration des connaissances :
 - suivi écologique des mares créées ou restaurées en 2023
 - suivi écologique de la lande à callune (fausse-bruyère) restaurée en 2023
 - suite du recensement des coléoptères saproxyliques (qui se nourrissent de bois mort)
- surveillance et lutte contre les espèces exotiques envahissantes

🌐 L'ensemble de ces actions est détaillé dans la lettre d'information annuelle accessible sur le site Internet de la Communauté de Communes :

www.cc-retz-en-valois.fr

rubrique **sortir et découvrir** > **Biodiversité** > **Natura 2000**





Communauté de Communes

9 rue Marx Dormoy - BP 133
02603 Villers-Cotterêts Cedex
03 23 96 13 01

www.cc-retz-en-valois.fr



@CCretzenvalois



CC Retz-en-Valois- 02600



Communauté de
communes Retz-en-Valois

- **Antenne de la Communauté de Communes Retz-en-Valois**

- **France services - Guichet de Vic-sur-Aisne**

2 et 4 rue Saint-Christophe
02290 VIC-SUR-AISNE
03 23 55 46 54

- **École de Musique Intercommunale**

11 place de l'école
02600 VILLERS-COTTERÊTS
03 23 96 52 30

- **France services - Guichet de Villers-Cotterêts**

8 rue Alexandre Dumas
02600 VILLERS-COTTERÊTS
03 23 55 98 98

- **Office de tourisme Intercommunal**

6 place Aristide Briand
02600 VILLERS-COTTERÊTS
03 23 96 55 10

- **Piscine Intercommunale**

- **Relais Petite Enfance (RPE)**

Rue Alfred Juneaux
02600 VILLERS-COTTERÊTS
Piscine : 03 23 72 52 27
RPE : 03 23 96 61 30

- **Pôle Aménagement du Territoire**

35 rue du Général Leclerc
02600 VILLERS-COTTERÊTS
03 23 96 61 25

- **Services techniques**

Impasse du Chênois
02600 VILLERS-COTTERÊTS
03 23 96 99 84